

FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

École de Musique de Mortagne-sur-Sèvre



RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		Date de réception :	Règlement reçu	Saisie
TARIFS 2026/2027		MORTAGNE	COM'COM	EXTÉRIEUR
Adhésion à l'école (1 par famille)		<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 15 €
— ENFANTS —				
Instrument + formation musicale <small>Durée des cours de FM enfants : 1 h 15 le mercredi après-midi.</small>		<input type="checkbox"/> 430 €	<input type="checkbox"/> 540 €	<input type="checkbox"/> 630 €
Instrument seul (30 min)		<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Atelier vocal enfants (45 min)		<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Orchestre jeunes (1 h)		<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Atelier percussions (1 h)		<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 165 €
Éveil musical (4 à 6 ans, 45 min)		<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 130 €
— ADULTES —				
Instrument + formation musicale <small>Durée des cours FM adultes : 1 h le samedi matin.</small>		<input type="checkbox"/> 470 €	<input type="checkbox"/> 580 €	<input type="checkbox"/> 670 €
Instrument seul (30 min)		<input type="checkbox"/> 400 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 590 €
Atelier vocal adulte (1h15)		<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 170 €
Atelier musiques actuelles adultes (1h30)		<input type="checkbox"/> 140 €	<input type="checkbox"/> 160 €	<input type="checkbox"/> 170 €

Réductions :

- La prestation « instrument » permet de bénéficier de 50 % de réduction pour les ateliers et l'orchestre.
- 25 % de réduction sur un 2e instrument (si place disponible après clôture des inscriptions).
- Vous ne payez qu'une seule adhésion par famille.

La formation musicale est obligatoire pendant les 4 premières années pour les enfants et adultes débutants.

Les cours débiteront le lundi 14 septembre 2026.

INSTRUMENT(S) SOUHAITÉ(S)

Instrument 1 :

Instrument 2 :

Instrument 3 :

Pour les nouvelles adhésions, votre choix prioritaire sera validé en fonction de votre rang d'inscription et des places disponibles.

Instrument pratiqué en 2025/2026 :

Niveau d'instrument acquis (nb d'années) :

Niveau FM acquis (nb d'années) :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom : Prénom : Né(e) le :

Téléphone : Mail :

Adresse :

Si l'élève est mineur, merci de remplir les informations d'au moins un des représentants légaux.

Parent / Responsable 1 :

Nom : Prénom : Tél. :

Mail :

Adresse si différente :

Élève - Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Parent / Responsable 2 :			
Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Tél. :	<input type="text"/>		
Mail :	<input type="text"/>		
Adresse si différente :	<input type="text"/>		

AUTORISATIONS ET DROIT À L'IMAGE

J'autorise mon enfant à rentrer seul(e) après toutes les activités musicales : Oui Non

Droit à l'image

Dans le cadre des cours, des stages et des événements de l'École de Musique, des photos et films peuvent être réalisés et publiés sur des supports : site Internet, réseaux sociaux, journal « Le Mortagnais », presse locale... Les adhérents pourront y apparaître. Merci de nous préciser votre choix :

Je suis majeur(e) ou pour mon enfant mineur : J'autorise la prise de photos ou vidéos et la publication de ces documents où j'apparais sur ce site, ainsi que sur tout autre support.

Je suis majeur(e) ou pour mon enfant mineur : Je n'autorise PAS la prise de photos ou vidéos et la publication de ces documents où j'apparais sur ce site, ainsi que sur tout autre support.

MODE DE RÈGLEMENT

UNE FOIS PAR CHÈQUE (établi à l'ordre de l'École de Musique). Le chèque sera déposé en octobre.

PRÉLÈVEMENT MENSUEL EN 9 FOIS (octobre à juin). Merci de joindre un RIB.

ENGAGEMENT ET SIGNATURES

L'inscription est un contrat pour l'année scolaire et engage le professeur pour 12 mois. Aucun remboursement sera effectué en cas d'abandon en cours d'année.

Pour les inscriptions en cours d'année, merci de contacter l'école. Les inscriptions en cours d'année n'ouvrent pas droit à une réduction de tarif. L'élève est tenu d'assister régulièrement aux cours. En cas d'absence, merci de prévenir le professeur ou l'école dans les plus brefs délais.

J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur de l'école de musique.

L'adhérent(e) s'engage à participer à au moins un événement de l'école (concert de fin d'année, audition, etc.).

Signature de l'adhérent(e)

Nom :

Signature

Date :

Signature du représentant légal

Nom :

Signature

Date :

Fiche d'inscription à nous remettre par courrier, par e-mail ou en personne, au plus tard le 30 septembre.

Votre inscription sera confirmée par mail après réception et traitement de votre dossier.